

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE (S) DE LAIRES et FEBVIN-PALFART

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : à la Demande d'Autorisation Environnementale
présentée par la Société Parc Éolien du Chemin Perdu SAS
en vue de procéder à l'exploitation d'un parc éolien comportant
6 aéro-générateurs et 2 Postes de livraison sur le territoire
des communes de LAIRES et FEBVIN-PALFART.

.....

.....

} d. FF: autres de lire observations
1er 2 / R-E - Traduction ci-dessous)

E.P SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRESENTEE
PAR LA SOCIETE PARC EOLIEN DU CHEMIN PERDU SAS -Communes de
LAIRES et FEBVIN-Palfart. -Arrêté préfectoral N°2020-152 du 20 juillet 2020-
EP N°E20000045/59 du 06/07/2020

OBSERVATIONS DEPOSEES le 31 août 2020 sur le Registre d'Enquête
Publique version papier-mairie de Laires (62)

1/ M. FLOURY, Nicolas 7rue d'Honninghem à Febvin-Palfart :

« Est venu le 31/08/2020 afin de faire part de ses remarques sur les risques de densification de la saturation visuelle déjà existante si ce projet (ainsi que les cinq autres encore en instruction Pays à Part inclus puisque à la Cour D'Appel de DOUAI en instance de décision), du chemin Perdu venait à voir le jour. Je signale aussi avoir été informé au moment de l'enquête publique sans réunion d'information de la part du promoteur « Eurowatt » ni par aucun flyer dans ma boîte aux lettres. Je déposerai un courrier argumenté plus tard lorsque j'aurai lu l'étude d'impact en détail durant la période de l'enquête publique. J'ajoute que j'aurai désiré d'autres photomontages car dans l'étude d'impact il n'y a qu'une photo par village ce qui ne permet pas de se rendre compte de ce que sera ce parc une fois en place. Je demande donc formellement de nouvelles photos simulant ce que sera ce nouveau parc.

2/Mme FLOURY Farida vice-présidente « pour l'avenir de nos campagnes ».J'aurai quelques précisions pour « Eurowatt ».

Nous n'avons pas reçu de bulletin d'information ; aucun des habitants contrairement à ce que vous prétendez. Aucun bulletin ni en 2019 septembre, ni en 2020.Aucune réunion d'information non plus. Ma question pourquoi écrire l'inverse au Préfet et dans le dossier d'étude d'impact ?

2°Les canalisations de gaz : GRT Gaz demande deux fois la hauteur des éoliennes en 2016 ,300 mètres minimum. Certaines éoliennes ne respectent pas cette distance. Le danger est réel.

3°Que savez vous du projet de la Lys ? Est-il porté par la société Eurowatt ?

4° Peut-on avoir des photomontages supplémentaires pour Livossart, Ramiéville,Laires, car une seule photographie par village c'est peu comme l'indiquait la MRAE.Nous souhaiterions vérifier qu'il n'y a pas d'effet de surplomb et écrasement de la vision de M. HOCHART Matthieu par exemple située à 560m du projet.

5° Les études datent de 2015.Volet écologique, volet acoustique c'est vieux.

6° Une opération « ballon » est-elle possible ?

7° Quel est le seuil réglementaire de saturation visuelle pour la société « Eurowatt » ? La DREAL préconise 90° minimum, ce parc vous semble-t-il opportun dans une zone déjà saturée ? Quel seuil prescrivez-vous, prenez-vous en compte ?

3/ M. DUQUENOY, Christian : 6 rue Baclet à LAIRES.

Je suis venu consulter l'implantation des éoliennes.Je suis pour cette implantation

PREMIÈRE JOURNÉE

Le Lundi 31 Août 2020 de 9 heures 00 à 18 heures 00
A 9h00 début de la permanence d'accueil du public par
Commissaire enquêteur.

OBSERVATIONS DE M. FLOURY ~~Michel~~ 7 rue L'Herminette 62900 Fievelle-Palfais
est venu le 31/08/2020 afin de faire part de ses remarques
sur les signes de contamination de la section cadastrale
le jaillissement de ce projet (comme les cinq autres
encore en construction, plus à distance, qu'il y a
le cours d'eau le jura en distance de l'écran), le
chemin peut venir à voir le jour. De signal
non est été informé au moment de l'impact patrimonial,
je révoque l'information de la part de promouvoir
des projets (si par des "plans" de ma Société
aux lettres de l'impact en matière argumentaire plus
fait des plans, ainsi de l'impact l'impact en
l'impact, sachant la prise de l'impact patrimonial
plus considérable
J'ajoute que, comme l'écran l'impact, notamment
sur son l'impact l'impact il n'y a qu'une photo
par village, ce qui ne permet pas de se rendre
compte de ce que sera ce parc une fois en
place. Je demande donc formellement le nouvelles
photos simulent ce que sera ce nouveau parc.
M. Flury

Mme FLOURY vice présidente Association pour l'avenir de nos
Journées patrimoniales pour Fievelle
Nous n'avons PAS reçu de bulletins d'information
aucun des habitants contrairement à ce que vous prétendez.
Aucun bulletin ni en 2018 septembre ni en 2019
Aucune révision d'information non plus. Ma prestation
pourrai écrire l'inverse au préfet et dans le dossier

1) étude d'impact.

3
MC

2°) Les conditions de gaz = GRT gaz
doit être fait le long des voies en 2016
300 m minimum. Certaines voies ne respectent
pas cette distance. Le danger est réel.

3°) Pez vous vous du projet de la Lys ?
Est-il porté par la société Eramont ?

4°) Person avoir des photographes typiques
pour Lussant, Lanicelle, Laives, car une
seule photographie par village car une
l'indiquent la MRAE.
Nous habitons vérifier si il n'y a pas
d'effet de surlap et écart de la maison
de A. Hadout Nottier par exemple entrée
à 560 m du projet.

5°) Les états statuts de 2015, volet
écologique relatif ACSRT, c'est mieux.

6°) La opération elle-même est-elle possible ?

7°) Quel est le seul de situation visuelle
par la société Eramont ? la DREAL
prescrit 90° minimum, le parc vous
reste-t-il ouvert dans la zone déjà
située. Quel seul prescrit vous, prescrit vous et c'est ?

Un

HC

M^r CROHEM, Jean-François remet un
courrier annexé à la page 16 du présent
Registre.

DEQUENOY CHRISTIAN 6 Rue Bacler Lairet de-Siers venue
conseiller l'implantation des cloiennes de suis pour cette
implantation Duffo

Fin de la permanence du Commissaire Enquêteur
le Lundi 31/8/2020 à 12h00.

6 personnes se sont présentées à la permanence
3 observations déposées sur le R.E.

1 courrier remis.

M^{me} TURIAN Amélie, rue Febrin à Lairet est pour le projet. Ce projet
est bénéfique pour la Commune. Ce projet est bien implanté

Le Mercredi 9 Septembre 2020 à 15h00 début
de la permanence d'accueil du public par le
Commissaire Enquêteur

Le 9/09/20. M^r BIAUSQUE JOLATHE JACQUES
est pour le projet et son édile. il FAUT VIRE AVEC
son temps. Ce projet est bien réfléchi.
Je suis Propriétaire.

Jem Pour M^{me} Thérèse JOLATHE Propriétaire
Thérèse Delatta

Fin de la permanence du Commissaire Enquêteur le Mercredi 9/09/2020
à 16h00.
2 personnes se sont présentées - 1 observation déposée sur le

le 10 Septembre 2020 Mme Brousse Delatte Laurence
 Il faut trouver une energie saine donc je tiens
 que l'ecolien en fait parti. Donc je suis pour l'implantation
 d'eolienne.

Brousse

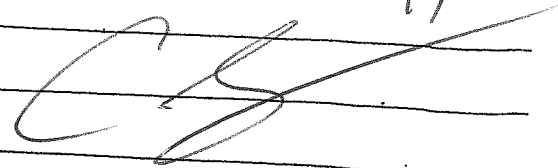
Le samedi 19 septembre 2020 à 9h00 début
 de la permanence d'accueil du public par le
 Commissaire Enquêteur

Clety Gerard 4 rue St Antoine 62770 Vieil-Hesdin

Après avoir consulté les dossiers, j'ai apprécié
 le professionnalisme et le sérieux de la société
 Eurovatt. On ne peut qu'être favorable au
 projet éolien, sachant que les centrales nucléaires
 présentent depuis toujours, un réel danger pour
 la région.

En contrepartie, l'éolien est un moyen de
 produire de l'énergie propre et inépuisable.
 il procure également une manne financière
 pour les communes ce qui n'est pas négligeable
 et peut favoriser les investissements qui
 ne seraient pas toujours réalisables par manque
 de moyens financiers.

Je souhaite que ce projet aboutisse, il sera
 créateur d'emplois (très recherchés actuellement)
 et ne dénaturera en rien le paysage
 contrairement à certaines réalisations (pylônes
 haute tension)



Mc

Monsieur Boucrot Dominique

14 rue de Hérouanne

62960 CAIRE

Je me présente ce jour pour dire que je suis favorable aux projet éolien. c'est une énergie renouvelable qui produit beaucoup moins que le nucléaire, cela ne va pas dénaturer le paysage car il y en a beaucoup d'abîme dans le secteur

S. J.

Madame Delapoulle Catherine

Rue de Hérouanne

62960 Febrin Palfart

Je me présente ce jour pour car je ne suis pas d'accord avec le projet éolien de febrin Palfart-daires, nous sommes déjà envahie par l'éolien sur notre ville cerné de toute part droite, gauche, devant alors la nuisance visuelle, on détruit en plus la faune et la flore on a des pipiselle des vanos huppé j'ai acheté cette maison pour le calme et la tranquillité de la campagne l'ancien propriétaire me assuré qu'il n'avait pas de projet éolien En plus il y a la nuisance sonore le "ham-ham" des palme etc... NON à ce projet

Delapoulle

MR & Mme TRINEL - Hagny-les-Aires Rue de Febrin

Un projet entraîne un autre mais on va-t-on s'arrêter? Il existe réellement une saturation du paysage - un effet d'encerclément. Nous poursuivons notre mécontentement et disons

NON A TOUS PROJETS EOLIENS

Christel

Melle JY Sophie et Mr DALLONGEVILLE Antoine
12, Rue de Predefin

7
MC

62960 Febvin Palfart.

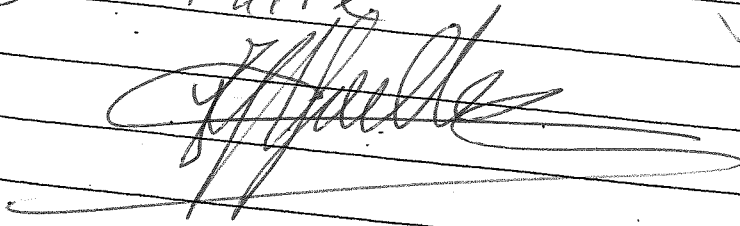
Nous nous presentons ce jour pour indiquer que
nous sommes defavorable au projet.
Nous en avons déjà beaucoup a proximite, autour
de notre habitation. C'est une saturation visuelle
De plus, ayant des animaux proteges autour de la
maison (chouwe souris, chouettes, ...) de deréglerest
des oiseaux migrateurs, l'assechement des terrains,
Ensuite, nous craignons la devalorisation de notre
bien immobilier, des soucis de sante ...

Nous sommes contre



Mme Gallot Jean Jacques 15 Rue
de Fauquembergues à Febvin Palfart
Hambeau de Liresart
Non aux éoliennes sur la Commune
de Febvin Palfart

Nos campagnes des figurer avec tout
ses éoliennes
Des fruit la Faune Sauvage ou les
Fonds Fuirer



Mr Martin - Jean-Marie, 1 Rue de St-Pol (Hameau du Mont Cornet)
Febvin-Palfart; Pas du tout d'accord pour ce projet sur la
Commune de Febvin-Palfart. Nos campagnes de sont à
réservée, et non être défigurée!!! Détruit la faune

MC

occasionne pas mal de bruit, le soir.
Je ne suis pas contre le progrès, mais il y a d'autres
endroits, beaucoup plus loin des habitations pour
mettre ses éoliennes.

~~Storck~~

VAILLANT Corinne de Fehri Palfut je suis
contre les éoliennes sur le territoire de
Fehri Palfut laire... ils sont trop proches
des maisons, ils ne sont pas du tout
écologique je suis à agriculture et
je ne veux pas d'éoliennes dans mes terres
ils nuisent aux bêtes avec leurs bruits,
ils sont ~~parfaitement~~ rien que les ailes
des ~~de~~ éoliennes il faut des années pour
qu'elles soient ^{non recyclable} ~~recyclable~~. Ils sont nuisible
pour les oiseaux dans mes exploitations
nous avons des chèvres ils sont respectés
avec la charbon d'agriculture.

~~Storck~~

LARTISIEN Fabrice RAMIEVILLE.

Je suis contre les éoliennes car elles sont
juste en face la maison, très près,
en plus ça ~~empêche~~ empêche la migration
de oiseaux, ça tue les chauves souris car
on en voit de moins en moins à la maison
et ça détruit la beauté du paysage

~~Storck~~

Fumeau Francis Lemaitre Claude.

Nous sommes contre les éoliennes. Paysage etc.

~~Storck~~

POIRAUDEAU Eve DELATTRE David

Arrivée depuis 2ans dans cette charmante
campagne nous sommes attristés de voir toute
ces demandes de projet être propose de jours en
jours. Au vue du nombre d'éoliennes à l'arrêt
dans nos champs voisins je ne vois pas l'utilité
de nuire d'avantage à notre paysage, le calme et
la vie de nos animaux sauvage. STOP le parc
éolien et bien assez grand dans notre région.
sans compter que tout reste floux quand à la
fin de vie de ces éolienne.



HOCHART Matthieu - Hameau de Livossant
DELATTRE Caroline

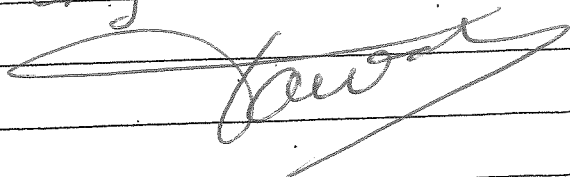
je suis Agriculteur et je suis la 4e génération sur
l'exploitation familiale. Je m'oppose complètement
au projet du parc éolien du chemin Perdu car
nous sommes moi et ^{ma} famille beaucoup trop à
proximité des éoliennes pour les nuisances
du bruit, visuel et l'impact sur notre santé
ainsi que sur celle des nos animaux dait
nos vaches laitières et allaitantes. (car
dans la somme et pas-de-calais). Ma femme
quitte son métier pour travailler avec moi sur
l'exploitation et sans élevage ça ne servirait
plus le cas si mon troupeau venait à se dégrader.
Nous trouvons qu'il y en a suffisamment près de
chez nous, en en compte déjà une soixantaine en
étant sur notre terrain le projet compte 1 éolienne
à 560m de notre maison et 1 autre à 800m
C'est intolérable de s'implante
et va la...

Mc

Mme Hôcon Joly, 17, Rue d'Hammekeun

à Felsin Valfert

est une Amalgame et une invasion c'est
 qu'une Histoire d'Argent et en supplément
 on construit les colliers plus de la
 Haute sur des propriétés extérieures au
 village donc pas de gêne pour eux
 Mais, n'en voulez pas chez eux

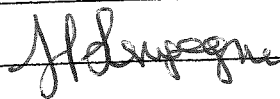


Lengagne Hubert Enquie les guineyette. Sery
 28 rue d'enquieyette

Je demande que ce projet colier de lauds et
 Felsin Valfert ne soit pas réalisé.

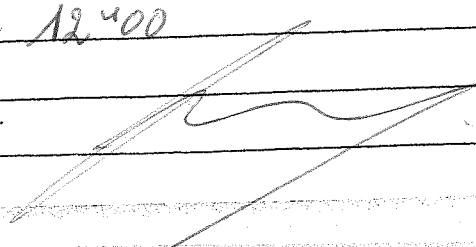
Ce n'est pas servir aux générations futures
 que de laisser continuer ces colliers sur notre
 territoire, étant donné l'impact écologique négatif
 que ces colliers produisent ici en France, et
 également en Afrique lors de la recherche des
 constituants sur le sol Africain

Je vous remercie de bien vouloir prendre ma
 demande en considération, pour l'avenir de notre
 planète



- 21 personnes
 se sont présentées
 dont 2 carabins
 J. - 14 contributions
 sur R.E

Fin de la permanence du
 Commissaire Enquêteur le 19/09/2020
 à 12h00



Le Mercredi 23/9/2020 à 15^h00 début de la
permanence d'accueil du public par le Commissaire
Enquêteur

HC

- Heulhant Marie José 1A rue de Fauquembergues à Palfart 62960
Je suis contre ce projet éolien au chemin perdu sur
Febrin Palfart (Livressart) et Laines
Bien trop proches des habitations 565 m. plus précisément
de l'exploitation agricole de Heulhant Mathieu. ce qui
entraînerait des nuisances sonores et visuelles.
De plus des ondes électromagnétiques. on découperait
+ des infra-sons.
Quels paysages pour nos générations futures ?
Sur un rayon de 20 km - 220 éoliennes construites
et 63 en instructions.
Cela dénaturera nos paysages
C'est inacceptable

Heulhant

Fin de la permanence du Commissaire Enquêteur
le Mercredi 23/9/2020 à 18^h00

3 personnes se sont présentées à la permanence
1 observation déposée sur le RE

25/09/2020

Le projet est bénéfique pour la commune. JP me.

Jeannine BLONDEAU, rue Prébessin Laines

25/09/20

oui pour le projet éolien
M. Du Lou Guill...

MONNIER Grande 15 RUE DE THEROUANNE
62360 LAIRES

25.9.2020

Gui pour le projet éolien

Les éoliennes ne polluent pas comme des centrales
nucléaires c'est évident

25/09/20 HUCHIN Gigay 1 Rue des Grèves LAIRES

OK pour le parc éolien

Les énergies renouvelables ne sont pas négligeables

Xant sur le plan financier que sur le plan d'anti

25/09/20 André Christophe 9 Rue de Prédin LAIRES
je suis favorable pour le parc éolien

25/09. PLUQUET Franck 3 Rue d'Hencha LAIRES
avis favorable au projet

28/09/20 JOSÉ MONNIER - LAIRES

je suis favorable à l'implantation d'éoliennes
pour des raisons d'aides financières à notre
commune. en rapport avec les nombreux
investissements nécessaires à la vie de notre
village.

28/9/20 Jacobet P. à laire D'accord pour l'implantation d'éoliennes
principalement pour aider la commune pour l'un
investissement, ou les pertes de l'état. D.C.R.

28/9/20 Soudan Serge à laire

Favorable pour l'implantation d'éoliennes
pour projet écologique Soudan

Le Vendredi 2 octobre 2020 à 14h00 début de
la permanence du Commissaire Enquêteur à la
Mairie de Laires
M^r Léon FUMERY, d^r Echoin-Pal Farv. remet un
courrier du 25/9/2020 (annexé au présent RE N°19)
Il nous remet un courrier de son frère FUMERY
Francis en date du 28/9/2020 (annexé au RE N°20)

Vendredi 2 Octobre
de Bonnin Michel: j'ai reçu un courrier
d'Euro watt concernant le projet éolien
du chemin perdu, je suis propriétaire
du terrain sur l'éolienne E4, je suis d'accord
avec ce projet et mon locataire Mr Peinte
est d'accord également
~~De Bonnin~~

Vendredi 2 octobre 2020

M^r DAVROUT. Alain, j'ai reçu un courrier
d'Euro watt concernant le projet éolien
je suis propriétaire du terrain
sur l'éolien E6, je suis d'accord
sur ce projet et mon locataire
GAEC La hitte à Livossart est
d'accord également

~~La hitte~~ Avis Favorable

Davrou Alain locataire du terrain 6236 Fuges

Mme FLOURY Farida remet une brochure "Mission d'étude pour l'établissement de zones de vues à préserver à partir des perspectives ouvertes depuis des faces et jardins vers la Campagne des de Calais Mai 2005 Christophe Molin Architecte Aline le Coeur Architecte Paysagiste (1 à 15) Voir Courrier (N° 21 m. RE)

- un courrier Association Pour l'avenir de nos campagnes (N° 22 RE) (1 à 10)

- un courrier de Mr Yves Guiche 1 à 4 Mme Anstebette (N° 23 RE)

Mr ROLLIN, Sébastien dr Liessaint remet un courrier de Mr Pader, Edouard Numeur de Liessaint (20/9/2020) 1 à 3 (N° 24 RE) - Courrier de Mr Rollin Sébastien (1 à 3) (N° 25 RE)

- Un courrier de sa compagne Farisi Ludivine (1 à 2) (N° 26 RE)

= Mme HOCHART, Marie José remet 1 courrier (1 à 2) (N° 27 RE)

- un courrier au nom de son fils Mathieu Hochart (1 à 2) (N° 28 RE)

- un courrier au nom de l'épouse de son fils Caroline Hochart (1 à 3) (N° 29 RE)

- un courrier de Mme BANGON, Agnès (1 à 2) (N° 30 RE)

- un courrier de Mme DROUIN, Lucie (1) (N° 31 RE)

- un courrier de Mr MICHAËL (1) (N° 32 RE)

- un courrier de Mme Trippier Lucette (1) (N° 33 RE)

- un courrier de M. Gallier Jacques (1) (N° 34 RE)

- un courrier de Mr et Mme May et Marc (1 à 5) (N° 35 RE)

- un courrier de M. Deguignies Alain (1 à 4) (N° 36 RE)

- un courrier de Mme Méquignon-Hochart Valérie (1 à 2) (N° 37 RE)

- un courrier de M. Méquignon Alain (1 à 2) (N° 38 RE)

- un courrier de Mme Allouchery Méquignon Angélique (1 à 2) (N° 39 RE)

- un courrier de M. Guilla Francis (1 à 3) (N° 40 RE)

- un courrier de M. Guilla Francis (1 à 3) (N° 41 RE)

Mme FACON Jocelyne remet un courrier de Mme OBIN, Brigitte (1 à 2) (N° 42 RE)

- un courrier de M. FACON, Karl (N° 43 RE)

- un courrier de M. Bonino, J Marc (N° 44 RE)

- un courrier de Mme FACON, Jocelyne (N° 45 RE)

- un courrier de M. FACON, Jocelyne (N° 46 RE)

- Un courrier de M^r Larkson Fabrice (1) (N° 46 RE) - Un courrier de M^{me} Bonino, Lydie (N° 47 RE) (N° 47 RE) - Une pétition (1 à 36) (N° 48 RE)
- M^{me} Florry, Farida remet un courrier de M^r Lesoy André (1 à 3) (N° 49 RE) - Un courrier de M^{me} Florry, Farida (1 à 5) ^{50 sur RE} - Un courrier de M^{me} Delepulle (du 26/9/2020) (1 à 2) (N° 51 RE) - Un courrier de M^{me} Jagielski, Fatima (1 à 2) (N° 52 RE) - Un courrier de M^{me} Jéchin, Thérèse (1) (N° 53 RE) - Un courrier de M^r Juminati, Laurent (1) (N° 54 sur RE) - Un courrier de M^r Pannecquin, Claude (1) (N° 55 sur RE)
- Un courrier de M^r Bouille, André (1) (N° 56 sur RE) (1 à 6) + Document (comment prendre en compte la déficience visuelle)
- Un courrier de M^{me} ^{1 à 3} Kmiecik, Myrse (1 à 2) (58 sur RE)
- Un courrier de M^r ^{1 à 3} Parnaud, Kmiecik (1) (59 sur RE)
- M^{me} Florry, Farida remet 14 photocopies de photographies (60 sur RE) - une documentation SRE + saturation (1 à 8) (61 sur RE) - une carte sur Busard cendré (62 sur RE) - une carte grands secteurs sensibles à la saturation (1) (63 sur RE) - une documentation patrimoine culturel (1 à 2) (64 sur RE)
- Avis de la DDTM Arrêté 29/3/2018 (1 à 3) (65 sur RE)

Le 2/10/2020 Eric LAGACHE Maire de LATRES
Le LE

J'ai suivi tous les commentaires de l'équité publique, j'ai remarqué toutes les critiques de M^{me} Florry. elle signale un manque d'informations, il en a eu en début du projet, tous les ans lors de la cérémonie des vœux et c'était affiché en mairie - M^{me} Florry est anti épierres, c'est son droit mais elle va trop loin dans ses propos. Pour le projet, je pense qu'il est bien situé le long de la commune de Usbourg qui a également des projets. Ce la ferait beaucoup de bien à ma commune avec les retombées économes.

Le Vendredi 2 octobre 2020 à 18 heures 30
Fin de la permanence du Commissaire Enquêteur à la Mairie de Laines
10 personnes reçues - 3 observations, Carrière et Documentation Reine

Le délai d'enquête étant expiré, Le 3 octobre 2020,
je, soussigné, Montraisin, Claude, déclare clos le présent registre

qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs,
du 31 Août 2020 au 02 octobre 2020
de _____ heures à _____ heures
et de _____ heures à _____ heures

Les observations ont été consignées au registre par 40 personnes

(pages nos 02 à 15).

En outre, j'ai reçu 68

1 pétition
lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre
Carnets annexés au présent R.E
de M. CAOHEM, Jean-François

1. Lettre en date du 31/8/2020
remis au CE las de la permanence - (opposition au projet)
de M. PLU, Jean Claude
2. Carnet Lettre en date du 31/8/2020
(opposition au projet)
de M. Xavier, BERTRAND
3. Lettre en date du 1/09/2020
Président du Conseil Régional Hauts de France (opposition au projet)
4. Carnet en date du 9/9/2020 Mme Bichereap (autre information)
de M. Odervincenti conseiller technique
5. Carnet en date du 14/09/2020 de Mme Vaillant, Carole
(opposition au projet)
6. Carnet en date du 14/09/2020 de M. Clery, Pierre
(approbation du projet)
7. Carnet en date du 19/9/2020 de M. Wavelle Gilles
(opposition au projet)
8. Carnet en date du 21/9/2020 de Mr Blondel, Gilles
(opposition au projet)
9. Carnet en date du 22/9/2020 Association "Avenir
de nos campagnes (liste propriétaires des parcelles)
10. Carnet du 29/9/2020 Mme Floury, Farida
11. Carnet du 29/9/2020 M. PEPIN, Cyril

- 12) Courriel du 1/10/2020 M^r MARCHAND, J Jacques
- 13) Courriel du 1/10/2020 Association AGIR "ASSEZ"
- 14) Courriel du 1/10/2020 M^r PLU, J Claude
- 15) Courriel du 2/10/2020 Mme FLOURY
- 16) Courriel du 2/10/2020, Association Pour l'Avenir de nos Campagnes
- 17) Courriel du 2/10/2020 M^r DUMONT, Jacques
- 18) Courriel du 2/10/2020 M^r MENCHIET, René
- 19) Courrier remis par M^r FUMERY, Léon le 2/10/2020 lors de la permanence du C-o-E.
- 20) Courrier de M^r FUMERY, Francis remis par son frère FUMERY, Léon le 2/10/2020
- 21) Brochure Mission d'Etude Pas de Calais Mai 2005 C. Melin, A le Coeur. (1 à 15) remis par Mme FLOURY Farida
- 22) Courrier Association Pour l'Avenir de nos Campagnes remis le 2/10/2020 par Mme Floury Farida
- 23) Courrier M^r Yves Cassagne (1 à 4) remis le 2/10/2020 par Mme Floury Farida
- 24) Courrier Mme POLET Edwige remis le 2/10/2020 par M^r Rollin, Sébastien
- 25) Courrier M^r ROLLIN Sébastien remis le 2/10/2020
- 26) Courrier Mme FURNARI Ludivine remis le 2/10/2020 par M^r Rollin, Sébastien
- 27) Courrier Mme HOCHART, M José remis le 2/10/2020
- 28) Courrier de Mme HOCHART, Mathilde remis le 2/10/2020 par Mme Hochart, M José
- 29) Courrier de Mme HOCHART, Caroline remis le 2/10/2020 par Mme Hochart, M José
- 30) Courrier de Mme RANCON Agnès remis le 2/10/2020 par Mme Hochart, M José
- 31) Courrier de Mme DROUIN, Valérie remis le 2/10/2020 par Mme Hochart, M José
- 32) Courrier de M^r DROUIN, Vincent remis le 2/10/2020 par Mme Hochart, M José
- 33) Courrier de M^r TRIPIER, Lucette remis le 2/10/2020 par Mme Hochart, M José
- 34) Courrier de M^r LAGAÏE, Bertrand remis le 2/10/2020 par Mme Hochart, M José
- 35) Courrier de M^r GALLET, J remis le 2/10/2020 par Mme Hochart, M José
- 36) Courrier de M^r MAYER, M remis le 2/10/2020 par Mme Hochart, M José
- 37) Courrier de M^r DEARV GILLIER Alan remis le 2/10/2020 par Mme HOCHART, M José
- 38) Courrier de M^{me} HEQUINION-DOUGASSÉ M^{me}

- (39) Courrier de M^r MÉQUINON Alcein remis le 2/10/2020 par M^{me} HOCHART M. José
- (40) Courrier de M^{me} ALCOUCHERY/REQUISITION Angélique remis le 2/10/2020 par M^{me} HOCHART M. José
- (41) Courrier de M^r GUILLOIS Francis remis le 2/10/2020 par M^{me} HOCHART M. José
- (42) Courrier de M^{me} ABIN Brigitte remis le 2/10/2020 par M^{me} FACON Jodelyne
- (43) Courrier de M^r FACON Kari remis le 2/10/2020 par M^{me} FACON Jodelyne
- (44) Courrier de M^r BOBIN J. Marc remis le 2/10/2020 par M^{me} FACON Jodelyne
- (45) Courrier de M^{me} FACON Jodelyne remis le 2/10/2020 par M^{me} FACON Jodelyne
- (46) Courrier de M^r LARTIGIEN Fabrice remis le 2/10/2020 par M^{me} FACON Jodelyne
- (47) Courrier de M^{me} BOBIN J. Lydie remis le 2/10/2020 par M^{me} FACON Jodelyne
- (48) Une pétition remise le 2/10/2020 par M^{me} FACON Jodelyne
- (49) Courrier de M^r LEROY André remis le 2/10/2020 par M^{me} FLOURY Farida
- (50) Courrier de M^{me} FLOURY Farida remis le 2/10/2020
- (51) Courrier de M^{me} DELEPOULE remis le 2/10/2020 par M^{me} FLOURY Farida
- (52) Courrier de M^{me} JAGIELSKI Fatima remis le 2/10/2020 par M^{me} FLOURY Farida
- (53) Courrier de M^{me} DÉCHÉRIT Inès remis le 2/10/2020 par M^{me} FLOURY Farida
- (54) Courrier de M^r JUVENILE Laurent remis le 2/10/2020 par M^{me} FLOURY Farida
- (55) Courrier de M^r PANNEQUIN Claude remis le 2/10/2020 par M^{me} FLOURY Farida
- (56) Courrier de M^r POUJOL André remis le 2/10/2020 par M^{me} FLOURY Farida
- (57) Courrier de M^r CRAHEM Hervé + documentation remis le 2/10/2020 par M^{me} FLOURY Farida
- (58) Courrier de M^{me} KMIÉCIK Maryse remis le 2/10/2020 par M^{me} FLOURY Farida
- (59) Courrier de M^r KMIÉCIK ^{Bernard} remis le 2/10/2020 par M^{me} FLOURY Farida
- (60) Photocopies de photos nautiques remis par M^{me} FLOURY Farida
- (61) Une documentation SRE + Saurin remis par M^{me} FLOURY Farida
- (62) Une carte "Bataard cendré" remise par M^{me} FLOURY Farida
- (63) Une carte "grands Secours" remise à la Saurin remis par M^{me} FLOURY Farida
- (64) Une documentation "Paroissiale culturel" remise par M^{me} FLOURY Farida
- (65) Une photocopie Avis de la DDTM Arcas 24/3/2018 remise par M^{me} FLOURY Farida
- (66) Un Courrier de M^r FLOURY Nicolas en date du 2/10/2020
- (67) Un Courrier de M^{me} KMIÉCIK Maryse en date du 2/10/2020
- (68) Un Courrier de l'Association "Pavillon de nos Campagnes" en date du 2/10/2020

MC

Le présent registre ainsi que les Documents Nos 1 à 68 pièces
 qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le 30 octobre 2020
 à M. Le Préfet du Pas de Calais à Arras.

(Voir mention de clôture en page 16)

Le 30/10/2020
 Montraisin Claude
 Commissaire Enquêteur



CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

[The following section contains approximately 25 horizontal lines, all of which are crossed out with a single diagonal line from the top-left to the bottom-right.]